

## HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ L'ÉDUCATION: UN BIEN PUBLIC

## HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ VERS UNE SESSION À 4000\$?

LES DROITS DE SCOLARITÉ VONT  
VRAISEMBLABLEMENT AUGMENTER AU QUÉBEC... À  
MOINS QUE LES ÉTUDIANTS PASSENT À L'ACTION

### QU'EST CE QUI SE PASSE?

Dans le contexte actuel, l'État québécois prévoit un déficit de 4,5 G\$. La hausse des tarifs et des taxes, des mesures régressives, sont les méthodes favorisées par le PLQ. D'un autre côté, la solution de réformer la fiscalité, par l'impôt progressif, pour garder accessible les services cruciaux est amenée par les milieux étudiants, syndicaux, communautaires et féministes.

Un danger pèse donc sur l'avenir du système d'éducation québécois. L'éducation universelle et accessible est à la fois une des bases des sociétés modernes et démocratiques. De plus, la preuve a été faite maintes et maintes fois que l'augmentation des frais réduisait l'accès aux études, et diminuait la mobilité sociale. Finalement, hausser le coût des études est un non-sens économique dans l'optique de l'économie du savoir.



L'Éducation universelle et accessible est la base des sociétés modernes et démocratiques

**Comité de Mobilisation  
AÉSS**

AÉSS - ASSOCIATION DES ÉTUDIANT-E-S EN SCIENCES  
SOCIALES

Web: AÉSS-UL.ORG Local: DKN 0145 T: 418.656.2131 #6196

«Je pense qu'il y a un consensus qui est en train de se mettre en place au Québec. Quand je parle de consensus, j'exclus les étudiants. Mais on voit que, de plus en plus, l'importance d'augmenter les droits de scolarité se fait sentir.»

-Michelle Courchesne, Ministre de l'Éducation

## HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ PRIX ÉLEVÉ = QUALITÉ?

### Les déclarations de la ministre

Suite à la récente tenue d'un sommet économique québécois à Lévis en janvier, la Ministre de l'Éducation Courchesne a souligné le 11 Février la formation d'un «consensus qui est en train de se mettre en place au Québec» sur la question des frais de scolarité. D'un autre côté, le Ministre des Finances, Raymond Bachand, pointe que le choix n'est pas d'augmenter ou non, mais bien du moment de la chose.

Évidemment, selon son propre aveu, Courchesne ne tient pas compte de l'opinion des étudiants. Cet appel à la hausse des frais se joint aux multiples appels lancés au cours des derniers mois par plusieurs membres du gouvernement, ainsi que par la Commission jeunesse du PLQ.



### À bas les masques!

Le 10 février dernier, le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, faisait une étonnante déclaration. Dans une entrevue au quotidien Le Devoir, M. Brière faisait part de sa conviction quant à l'inévitabilité de la hausse des frais de scolarité. Plus encore, il remet en question la légitimité des associations étudiantes, confiant que des étudiants « sont allés voir leur doyen pour lui dire qu'ils étaient prêts à payer 500 ou 1000\$ de plus.»

De plus, Brière souligne l'irrationalité des étudiants impliqués, associant la position politique sur la gratuité scolaire à une forme de religion. Le recteur poursuit en s'interrogeant sur la possibilité d'imiter le geste de McGill. «J'ai une liste de 600 étudiants qui veulent rentrer à la faculté de Médecine. C'est facile pour moi d'oublier la subvention de la ministre et de demander 40 000\$ par années. Je n'aurais aucune diminution d'étudiants.» Voilà qui est d'une audace étonnante, pour celui qui, cet automne, refusait de se prononcer sur les enjeux de la gouvernance universitaire, jugeant qu'un recteur ne devait pas faire de déclarations à caractère politique, sauf par le biais de la CRÉPUQ.

«Il faudrait que ses revenus (de l'Université) augmentent d'au moins 1500\$ par étudiant»  
- DENIS BRIÈRE, RECTEUR

